



La Chronique

DÉPÔT LÉGAL, 4^e TRIMESTRE 2018
VOLUME 40, N° 9
OCTOBRE 2018

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt

SOUVENONS-NOUS DE YVES CARRIER, GLADYS CHAMBERLAND, MAUDE CARRIER ET CHARLES-ÉLIE CARRIER

DÉVOILEMENT DE L'ŒUVRE ÉRIGÉE EN MÉMOIRE DES MEMBRES DE LA FAMILLE CARRIER-CHAMBERLAND

Le dévoilement de l'œuvre en mémoire des membres de la famille Carrier-Chamberland, décédés lors d'une mission humanitaire à Ouagadougou au Burkina Faso en janvier 2016, a donné lieu à un grand moment d'émotion le 13 septembre dernier à Lac-Beauport.

Devant les membres des familles Carrier et Chamberland présents, de plusieurs invités, des membres du conseil municipal et de nombreux citoyens de Lac-Beauport, le maire de Lac-Beauport, Monsieur Michel Beaulieu, la députée sortante de Chauveau, Madame Véronique Tremblay, et le député de Portneuf-Jacques-Cartier, Monsieur Joël Godin, se sont succédé au lutrin afin de rendre hommage à Yves Carrier, Gladys Chamberland, Maude Carrier et Charles-Élie Carrier. Rappelons que les quatre Lac-Beauportois ont perdu la vie lors d'un acte terroriste alors qu'ils prenaient un dernier repas ensemble avant de revenir au pays au terme d'une mission d'aide humanitaire.

Une œuvre d'art réalisée par l'artiste ferronnier Denis LeBel a été dévoilée sous l'œil attentif de Fannie et Frédéric Carrier, les deux enfants de Yves Carrier, et en présence d'une soixantaine de personnes. Monsieur Godin leur a présenté la médaille du député à titre posthume. « Ce que nous retenons d'eux, c'est l'altruisme, le très grand humanisme des membres de cette famille », a mentionné le député.

Le frère de Gladys Chamberland, Louis Blais, et la fille de Yves Carrier, Fannie Carrier, ont tenu à s'adresser aux gens présents pour les



remercier de s'être déplacés afin de rendre hommage à leurs proches disparus. « J'ai toujours soif de parler de ma sœur Gladys, elle était mon phare. J'espère que les gens vont venir ici et parler d'eux » a lancé Monsieur Blais.

L'œuvre, une sphère représentant la Terre au centre de l'univers, entourée de la vie, a été érigée dans le parc de la zone communautaire qui sera renommé « Parc Carrier-Chamberland ». Ce parc est adjacent à l'école Montagnac. L'endroit choisi est un clin d'œil aux années de dévouement de Yves et de sa fille Maude à titre d'enseignants. « Si vous saviez comment on se sentait bien avec eux, on les aimait tellement. Les gens passeront ici et feront à leur tour leur connaissance » a dit Fannie Carrier.

« Cette magnifique journée est parfaite pour célébrer la vie et le don de soi, à l'image de Yves et de tous les membres de sa famille. Soyons fiers de ce qu'ils représentent pour nous tous » de conclure Michel Beaulieu, maire de Lac-Beauport.



FESTIVITÉS DE L'HALLOWEEN AU PARC « HANTÉ » DU BRÛLÉ !



Dans le cadre de la fête de l'Halloween, la population de Lac-Beauport est invitée à venir découvrir les sentiers illuminés et animés du parc du Brûlé. À ce qu'il paraît, il serait hanté... Au programme de cette belle fête familiale costumée : confiseries, feu de joie, jongleuse de feu, histoires d'épouvante et bien d'autres surprises !!!

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE ! Un des sentiers deviendra un **parcours hanté** extérieur ! Vous pourrez ainsi parcourir le boisé en participant à l'histoire d'horreur qui l'habite !

Également, **nous vous invitons à décorer votre citrouille et à l'apporter lors de l'activité.** Vous n'avez qu'à la déposer à l'entrée du parc du Brûlé avec votre nom et vos coordonnées. Un tirage au sort aura lieu parmi tous les participants.

Cet événement familial aura lieu au parc du Brûlé (79, chemin du Brûlé, face au Saisonnier) le **mercredi 31 octobre de 18 h à 20 h. Toutes les activités sont gratuites.**

Beau temps mauvais temps, la fête aura lieu à l'extérieur. Prévoyez votre parapluie si nécessaire !

Pour ceux qui désireraient être bénévoles afin d'incarner un personnage dans le parcours hanté, veuillez communiquer avec Madame Isabelle Provencher, coordonnatrice de l'évènement, au 418 849-7141, poste 249.



à surveiller :

OFFRES D'EMPLOI PAGE 3
PROJET DE RÉFORME DES LIMITES DE VITESSE PAGES 4-5
HORAIRE DES BAINS LIBRES PAGE 6



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 10 SEPTEMBRE 2018

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Adopter la liste des comptes à payer du mois d'août 2018 totalisant une somme de 450 707,93 \$ et la liste des engagements budgétaires.

Adoption

- Règlement général 693 – Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec saison 2018-2019
- Règlement d'emprunt 687 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 725 210 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition de biens prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2018-2020
- Mutuelle de prévention – Santé et sécurité au travail – Groupe Conseil NOVO SST
- Règlement d'emprunt 694 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 37 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin des Cèdres
- Règlement d'emprunt 695 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 31 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin des Monts
- Règlement d'emprunt 696 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 98 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin de la Rampe et de la première partie du chemin de la Coulée
- Règlement d'emprunt 697 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 58 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin du Ravin
- Règlement d'emprunt 698 – Règlement décrétant un emprunt d'un montant maximum de 47 000 \$ pour l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot nécessaire à la réalisation du rond de virée du chemin du Buisson

- Règlement d'emprunt 699 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 113 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des parties de lots nécessaires à la réalisation du rond de virée du chemin du Canton
- Règlement d'emprunt 700 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 40 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de la partie de lot nécessaire au prolongement du chemin des Pentec
- Protocole local d'intervention d'urgence
- Statut de certains employés du Service de la protection contre l'incendie
- Mandat – Procédures judiciaires pour harcèlement et intimidation des administrateurs municipaux par un citoyen

Autorisation de mandat

- Mandat de vérification comptable annuelle de la Municipalité 2018-2021
- Recommandation sur les orientations visant à définir des critères architecturaux à appliquer aux futures constructions sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport

Autorisation de signature

- Entente intermunicipale concernant le prêt d'équipement dans le cadre du PLIU

Engagement

- Secrétaire-réceptionniste – Temps plein
- Personnel étudiant saisonnier – Surveillant de plateaux et sauveteur pour la session d'automne 2018
- Technicien génie civil

LA SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES 2018

Cette année, la Semaine de la prévention des incendies aura lieu du 7 au 13 octobre et portera sur les feux de cuisson. Au Québec, près du tiers des feux de résidence débutent dans une cuisine. Pour éviter de tels incidents, voici quelques comportements à proscrire :

- se laisser distraire lors de la cuisson d'aliments ou s'occuper à autre chose (ex. : parler au téléphone, écouter la télévision, etc.) ;
- oublier de fermer l'élément chauffant après la cuisson ;
- cuisiner avec des vêtements amples ;
- mettre temporairement des objets combustibles sur le four (ex. : boîte de pizza, essuie-tout, linge pour la vaisselle, etc.).

Lorsque vous cuisinez, gardez en tête les bons comportements suivants :

- garder le couvercle des casseroles à portée de main ;
- utiliser une friteuse homologuée et munie d'un thermostat lorsque vous faites frire des aliments ;
- orienter les poignées des casseroles de façon à ce qu'elles ne dépassent pas de la cuisinière ;
- garder la surface de cuisson dégagée en tout temps.

Enfin, si un feu de cuisson survient, rappelez-vous des conseils suivants :

- ne jamais utiliser d'eau sur un feu d'huile ;
- ne jamais tenter de déplacer une casserole en feu ;
- si possible, mettre un couvercle sur la casserole afin d'éteindre le feu ;
- ne jamais mettre votre vie en jeu si vous êtes incapable d'éteindre le feu rapidement ; sortez et composez le 911.

Pour toute question, contactez Monsieur Simon Beaulieu, préventionniste au 418 849-7141, poste 302.

Votre Service de la protection contre l'incendie.



SOYONS VERTS!

COLLECTE DES FEUILLES MORTES

Nous vous rappelons que la collecte des feuilles mortes se poursuit durant les mois d'octobre et de novembre en même temps que la collecte du bac brun. Pour que vos sacs soient ramassés, ils doivent obligatoirement être **en papier**. Les sacs de plastique biodégradables ou oxobiodégradables et les sacs compostables sont **refusés**.



SERVICE DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES : FIN DE LA SAISON RÉGULIÈRE

La période régulière de vidange des installations septiques dans le cadre du service municipal se termine le 31 octobre prochain. Les propriétaires de résidences ayant besoin d'une vidange supplémentaire de leur installation septique avant la période hivernale (31 octobre) sont invités à contacter le responsable du service avant le 19 octobre afin de pouvoir bénéficier du tarif de saison. **À compter du 1^{er} novembre**, un supplément pour vidange hors saison de 70 \$ s'appliquera.

Pour plus d'information ou pour prendre rendez-vous, prière de contacter le responsable du service de vidange des fosses septiques, Monsieur **Roger Bouchard**, au **418 849-7141, poste 248**, ou à **rbouchard@lacbeauport.net**.

Aux propriétaires de résidence du secteur Mont-Cervin

Si vous avez pris la décision de ne pas procéder au raccordement de votre résidence cette année, il est important d'aviser le plus rapidement possible Monsieur Roger Bouchard, inspecteur et technicien en environnement, afin qu'il puisse vous inscrire au calendrier de vidange de fosses septiques de cette année.

Calendrier des collectes

Octobre 2018

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre 2018

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Encombrants
- RDD et TIC



OFFRE D'EMPLOI



LIEUTENANT

SERVICE DE LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE / Temps partiel sur appel

La municipalité de Lac-Beauport offre des services à la population de près de 8 000 habitants. Nous recherchons présentement des candidats ayant le goût de relever des défis et de se joindre à une équipe dynamique pour occuper un poste de lieutenant à temps partiel sur appel.

DESCRIPTION ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité des chefs aux opérations, le titulaire a pour principale tâche de participer aux opérations de lutte contre l'incendie, notamment par la protection des vies, des biens ainsi qu'aux activités relatives à la sécurité civile.

Conformément à cet énoncé, lorsque nécessaire, le lieutenant coordonne les activités des pompiers lors d'interventions et participe lui-même auxdites activités. À ce titre, il prend les décisions tactiques opérationnelles de son secteur d'intervention conformément aux stratégies mises en place, il en évalue l'impact et la progression, et en fait rapport au PC périodiquement ou sur demande de ce dernier. Il agit à titre de commandant des opérations jusqu'à la prise du poste de commandement par un officier supérieur.

- Lors d'appels d'urgence, il prend et assume le commandement des opérations jusqu'à l'arrivée d'un officier supérieur ;
- Selon un horaire de garde de radio externe, il assure une garde préétablie sur le territoire desservi par le Service de la protection contre l'incendie et répond aux appels d'urgence et aux appels des citoyens ;
- Il supervise et participe à la remise en service des équipements après les sinistres. De plus, il s'assure de maintenir les habits de combat, les véhicules d'urgence et la caserne de pompier dans un état propre selon les directives du Service ;
- Il est responsable d'appliquer et de faire appliquer au personnel de la caserne les règles de sécurité concernant les méthodes de travail et les équipements de protection individuels mis à leur disposition afin d'assurer la sécurité et la santé du personnel lors des entraînements et des interventions ;
- Il peut être appelé à agir à titre de pompier lorsque la situation et/ou la distribution des tâches assignées par le PC ne nécessitent pas la présence d'un officier de secteur ou s'il est assigné à un secteur ayant déjà un officier de secteur ;
- Il peut participer aux visites résidentielles comportant des risques faibles en respectant les exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie ;
- Il peut se voir attribuer toute autre tâche connexe jugée nécessaire par ses supérieurs du Service de la protection contre l'incendie.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires V (DES) ou l'équivalent reconnu par les autorités compétentes ;
- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en sécurité incendie **ou** un diplôme d'études collégiales (DEC) en sécurité incendie **ou** un certificat de pompier II émis par l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ) ;
- Détenir un certificat d'opérateur d'autopompe (un atout) ;
- Détenir un certificat en désincarcération (un atout) ;
- Détenir le cours Officier I de l'École nationale des pompiers du Québec ;
- Détenir le cours Officier II de l'École nationale des pompiers du Québec (un atout) ;
- Le cas échéant, à la nomination du candidat, il disposera d'un délai de 48 mois pour atteindre l'exigence demandée ;
- Doit posséder un permis de conduire de classe 4A valide, et de classe 5 ;
- Avoir son domicile à moins de 8 km de la caserne du Service de la protection contre l'incendie.

QUALITÉS ET COMPÉTENCES REQUISES

- Leadership ;
- N'avoir aucun antécédent judiciaire ;
- Savoir faire preuve de flexibilité et de polyvalence ;
- Faire preuve d'une grande disponibilité ;
- Démontrer des aptitudes à travailler en équipe ;
- Faire preuve d'éthique professionnelle ;
- Passer avec succès une série de tests de sélection ainsi qu'un examen médical.

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur au Service de la protection contre l'incendie à la Municipalité de Lac-Beauport, entre 25,52 \$/h et 30,50 \$/h (2018).

POSTULER

Toute personne intéressée et répondant aux exigences doit faire parvenir **son curriculum vitæ, une lettre d'intérêt ainsi que les copies des attestations de formation requises** en postulant en ligne. Pour ce faire, vous devez accéder au site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://lac-beauport.quebec/municipalite/offres-d'emploi/> au plus tard à 13 h le vendredi 12 octobre 2018.

Seules les personnes répondant aux exigences du poste recevront un suivi. La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Responsable du poste : **Dany Dion, directeur du Service de la protection contre l'incendie.**

OFFRE D'EMPLOI



COORDONNATEUR AUX PROGRAMMES DE LOISIRS – SECTEUR AQUATIQUE SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Remplacement congé de maternité (1 an)

Poste occasionnel, temps plein

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper un poste de coordonnateur de la piscine municipale et du club nautique. Il s'agit d'un poste occasionnel et la personne embauchée entrerait en fonction en mars 2019.

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la directrice du service, la personne aura pour tâches de :

- Collaborer aux activités de recrutement et de sélection des employés ;
- Préparer l'horaire des activités aquatiques tout en maximisant l'utilisation de la piscine ;
- Participer aux périodes d'inscription ;
- Voir à l'application des normes de sécurité ;
- Procéder à l'approvisionnement du matériel requis et veiller à sa conservation ainsi qu'à son remisage ;
- Superviser, coordonner, évaluer et soutenir le travail du personnel ;
- S'assurer de la propreté des locaux et de la qualité de l'eau ;
- Gérer le club nautique en période estivale ;
- Gérer les remplacements et absences des employés ;
- Planifier et enseigner les cours de natation.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires, collégial et/ou universitaire ;
- Détenir une certification à jour de sauveteur national ;
- Détenir une certification à jour du niveau Moniteur en Sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne ;
- Connaître les différents organismes aquatiques, leurs programmes, les différents cours, les normes et les documents disponibles ;
- Posséder deux (2) années d'expérience de travail dans les piscines publiques permettant au titulaire de se familiariser avec le domaine de l'emploi.

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. L'horaire normal de travail est de 35 heures/semaine. Le salaire offert pour 2018 se situe entre 23,20 \$/h et 27,72\$/h

POSTULER

Les personnes intéressées et répondant aux compétences recherchées doivent transmettre leur curriculum vitæ accompagné d'une lettre de présentation démontrant leur intérêt et postuler en ligne en accédant au site Internet de la Municipalité à :

<http://lac-beauport.quebec/municipalite/offres-d'emploi/> au plus tard le 19 octobre 2018.

Seules les personnes répondant aux exigences du poste recevront un suivi. La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Responsable du poste : **Sylvie Roy, directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.**

ÉQUIPEMENTS USAGÉS À VENDRE



La Municipalité désire se départir d'équipements usagés. Dans la liste de pièces d'équipement se retrouvent notamment **4 Ipad (modèle A1395), 8 chaises de bureaux, 2 tables de travail en bois et 1 appareil photo Nikon D5100.**

Vous trouverez tous les détails et les photos des articles sur le site Internet de la Municipalité (www.lac-beauport.quebec), sur la page d'accueil dans la section « Actualités ».

Clinique Dentaire
Posan Valois

418 **849-7101**
1, chemin du Godendard, voisin du Centre de ski Le Relais

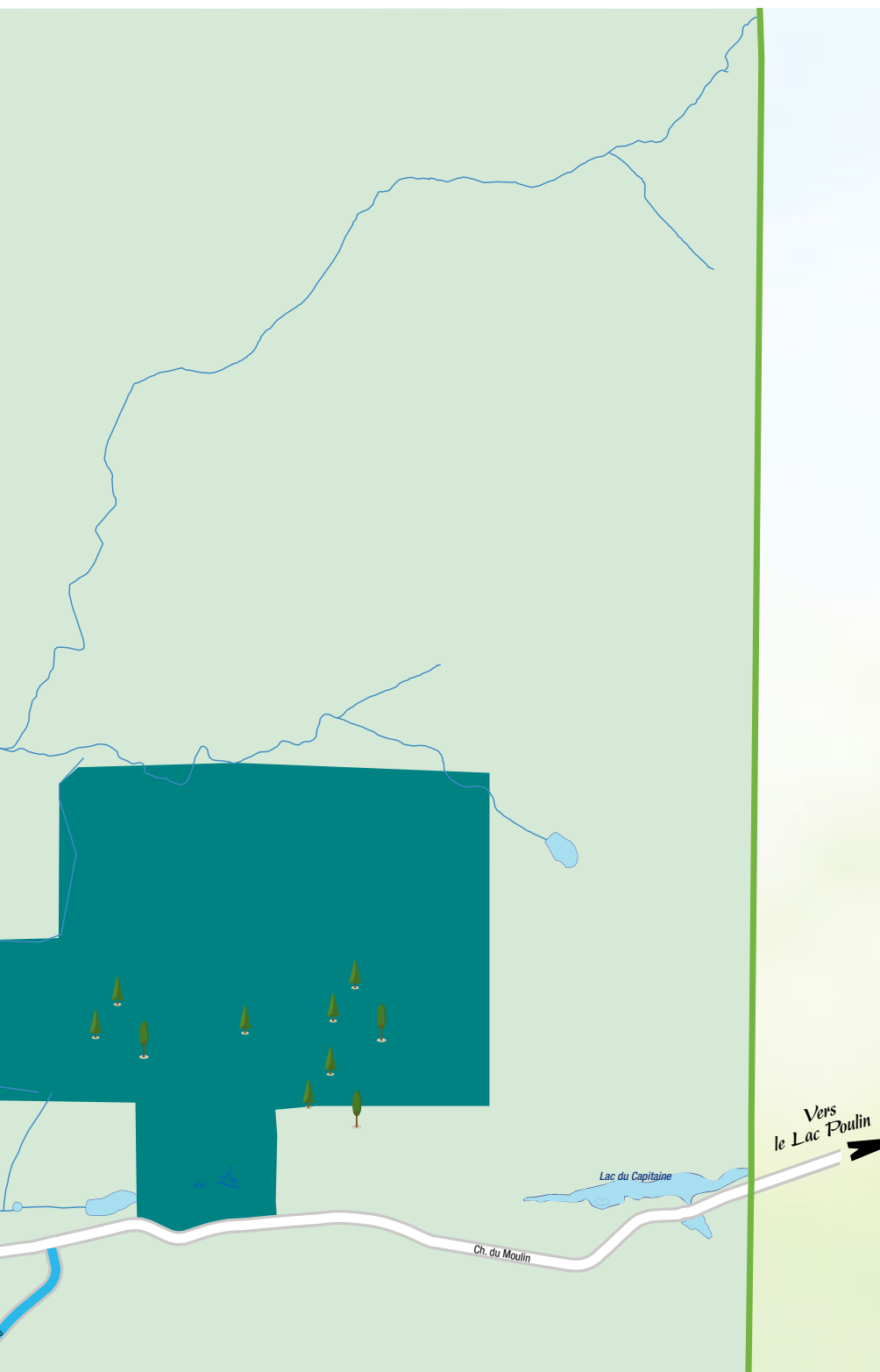
Ouvert le jour et le soir

Dre CHANTAL POSAN
chirurgien-dentiste



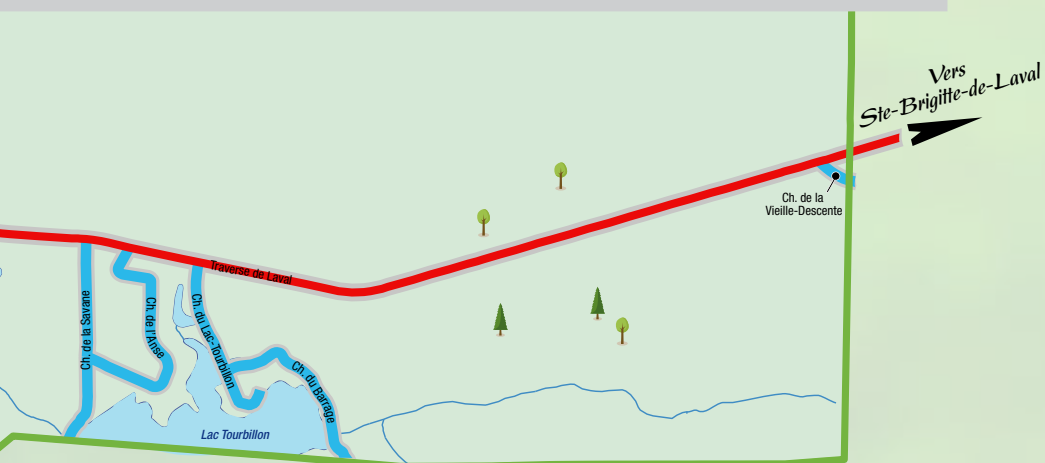
PROJET DE RÉFORME DES LIMITES DE VITESSE SUR LES CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ





LÉGENDE

- Augmentation de la limite de vitesse à 60 km/h
- Diminution de la limite de vitesse à 40 km/h
- Diminution de la limite de vitesse à 30 km/h
- Aucune modification



INVITATION

SÉANCE D'INFORMATION
PROJET DE RÉFORME DES LIMITES
DE VITESSE

Le samedi 20 octobre 2018 à 13 h

Salle Philippe-Laroche du centre communautaire
46, chemin du Village

**Le maire Michel Beaulieu et les conseillers municipaux
vous invitent à une séance d'information
concernant le projet de réforme des limites de vitesse
sur les chemins de la municipalité.**

Bienvenue à tous !



À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN



EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE



Du 27 octobre au 18 novembre

« Sauvage »

Œuvres de Nathalie Souchet

Pour Nathalie Souchet, artiste-peintre à ses heures, la beauté réside dans la nature sauvage et dans la vie qu'elle recèle.

Ses années passées en Gaspésie et ses nombreux voyages dans les pays tropicaux inspirent largement ses portraits d'animaux et de personnages atypiques. Dans ses œuvres, elle tente de retransmettre la simplicité et l'harmonie, mais aussi la force d'une nature authentique.

Le dessin est la base de son travail, qui se veut réaliste. Elle peint à l'huile, à l'acrylique et au pastel.

Vous pourrez admirer les toiles de cette artiste aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

CLUB D'ÉTÉ TD

Le dernier tirage hebdomadaire du club de lecture TD a eu lieu le 27 août.

Le nom du gagnant est Charles Jacques (7 ans)

Le tirage final de 4 cartes-cadeaux de 25 \$ du groupe Archambault a eu lieu le 4 septembre* :

Les gagnants sont les suivants : Félix Garcia (7 ans) • Charlie-Ann Nault (10 ans)

• Delphine Pouliot (9 ans) • Laurie Talbot (11 ans)

*La remise des prix du tirage final a eu lieu le samedi 29 septembre, dans le cadre des Journées de la culture.



L'ARBRE À MOTS

UN CONCOURS D'ÉCRITURE POUR LES JEUNES

Du 20 au 27 octobre prochain, la bibliothèque L'Écrin invite les jeunes de 6 à 12 ans à participer à un concours d'écriture qui met l'automne et l'Halloween à l'honneur. Les auteurs en herbe devront sélectionner le plus de mots possible dans L'Arbre à mots de la bibliothèque et concocter une jolie histoire à partir de ceux-ci. Une histoire par catégorie sera sélectionnée pour diffusion, et leurs créateurs remporteront un prix ! Les participants peuvent s'inscrire dans l'une des trois catégories suivantes : 6-7 ans, 8-9 ans ou 10-12 ans.

Les règlements du concours sont disponibles au comptoir de prêt de la bibliothèque.



ATELIER-CONFÉRENCE



Dans le cadre du mois de la littératie financière, la bibliothèque vous invite en grand nombre à assister à l'atelier « **Comment faire l'éducation financière des enfants** ».

Animé par des comptables professionnels agréés membres du CPA, cet atelier a pour objectifs :

- D'obtenir de l'information et des conseils pour éduquer des enfants qui seront financièrement indépendants et responsables ;
- De mieux comprendre les difficultés liées à l'éducation financière des enfants ;
- D'apprendre comment aborder des questions d'argent adaptées à l'âge des enfants, des préadolescents, des adolescents et des jeunes adultes.

Survol de l'atelier :

- Importance de faire l'éducation financière des enfants ;
- Objectifs et difficultés liés à l'éducation financière des enfants ;
- Évolution des décisions financières tout au long de l'enfance ;
- Approche appropriée selon l'âge, adaptée aux jeunes enfants, aux préadolescents, aux adolescents et aux jeunes adultes ;
- Conseils à propos des allocations, de l'établissement d'un budget, des cartes de crédit, des téléphones cellulaires et des achats en ligne ;
- Outils et ressources ;
- Questions et réponses.



QUAND : le jeudi 11 octobre à 19 h

OÙ : au chalet des Loisirs Desjardins au 8, chemin de l'École à Lac-Beauport

CLIENTÈLE VISÉE : adultes

Entrée gratuite

ÉVEIL AU MONDE DU LIVRE

« L'Éveil au monde du livre » est une activité spécialement adaptée pour les enfants de moins de 3 ans. L'approche purement ludique vise à développer leur imaginaire en se laissant bercer par la musique des mots et la richesse des images.

QUAND : le jeudi 18 octobre à 10 h

OÙ : à la bibliothèque L'Écrin

POUR : les enfants de moins de 3 ans

Inscription obligatoire : 418 849-7141, poste 282, ou bibliothequeecrin@lacbeauport.net

Fournir le nom de l'enfant, son âge ainsi que votre numéro de téléphone.



HEURE DU CONTE – HALLOWEEN

LES ENFANTS SONT INVITÉS À SE DÉGUISER

QUAND : le samedi 27 octobre à 10 h

OÙ : à la bibliothèque L'Écrin au 50, chemin du Village

POUR : les enfants âgés de 3 ans et plus

Activité gratuite – places limitées

Inscription obligatoire avant le 26 octobre

Le nom de l'enfant et son âge ainsi que votre numéro de téléphone sont nécessaires à l'inscription. Par téléphone au 418 849-7141, poste 282, ou par courriel : bibliothequeecrin@lacbeauport.net



Bains libres DU 8 OCTOBRE AU 20 DÉCEMBRE 2018



IMPORTANT :

Les enfants âgés de 6 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent.



Le bonnet de bain est obligatoire.

Jour	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Heure	15 h à 15 h 55 (A)* 16 h à 16 h 55 (F)	8 h à 9 h 25 (A) 13 h à 13 h 55 (A+) 20 h à 20 h 55 (T)	12 h à 13 h 25 (E) 13 h 30 à 14 h 25 (A+)	11 h à 11 h 55 (T) 14 h à 14 h 55 (A+) 17 h à 17 h 55 (F)	12 h à 13 h 25 (E) 13 h 30 à 14 h 25 (A+) 17 h à 17 h 55 (T)	19 h à 20 h 25 (T)	15 h à 15 h 55 (F) 16 h à 16 h 55 (A)

Nous nous réservons le droit de modifier l'horaire sans préavis.

T = Tous avec 1 ou 2 corridors de nage A = Adultes (seulement des corridors de nage pour tous les niveaux)

F = Famille (aucun espace réservé pour la nage en longueur) A+ = Pour les 60 ans et plus (corridors de nage et espace libre)

E = Entraînement (pour les adultes désirant un entraînement plus intense) * = 2 couloirs

TARIFICATION :

Résident de Lac-Beauport : GRATUIT
(preuve de résidence obligatoire à présenter au sauveteur sur place)

Non-résident : carte accès piscine obligatoire

Se procurer la carte au Service des loisirs au 50, chemin du Village (porte adjacente à la bibliothèque) au coût de 50 \$ (10 accès) du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h. Aucun paiement ne sera accepté à la piscine.

NE PAYEZ RIEN AVANT 1 AN SANS AUCUN FRAIS OU **FUTURA PAIE LES 2 TAXES**

PROFITEZ DU CRÉDIT D'IMPOT

RÉNOVERT JUSQU'À 10 000\$

réno-maître APC-MA 10 ans RBO. 8227-3343-54

ENERGY STAR

FUTURA MANUFACTURIER DE PORTES & FENÊTRES

PERSONNE NE BAT NOS PRIX !

www.portesetfenetresfutura.ca

NOUS AVONS EFFECTUÉS PLUS DE 35,000 INSTALLATIONS DE PORTES ET FENÊTRES DANS DES RÉSIDENCES ET DES IMMEUBLES À REVENUS

QUÉBEC
723, boul. Pierre-Bertrand
(418) 681-1972
(Voisin de Club Piscine)

QUÉBEC
451, rue Frank-Carrel
(418) 681-7272
(Près de l'avenue St-Sacrement et boul. Charest)



CONFÉRENCE EN HORTICULTURE

JARDINS D'AUTOMNE ET D'HIVER

Venez partager un agréable moment avec Nathalie Souchet, hortultrice diplômée et designer de jardin, afin de savoir quoi planter sur votre terrain pour l'embellir et le rendre intéressant en automne et en hiver !

Passionnée par la nature et les végétaux, Nathalie conçoit des croquis et des plans d'aménagement dans le but de créer des paysages harmonieux et élégants. Elle conseille aussi ses clients sur le choix et l'entretien des plantes ainsi que sur la qualité du sol.

Également artiste-peintre à ses heures, Nathalie fait partie depuis deux ans de la Guilde artistique de Lac-Beauport. Son regard et sa sensibilité artistiques lui font porter une attention particulière aux formes, aux textures et aux couleurs des végétaux. Elle sait en déceler la beauté et parvient à la recréer à travers ses aménagements.

QUAND : samedi 13 octobre 2018 à 10 h

OÙ : salle Rivière-Jaune de la bibliothèque L'Écrin au 50, chemin du Village

POUR QUI : pour tous !

COÛT : gratuit !



CORVÉES

PRÉPARATION DES SENTIERS DE SKI DE FOND AU PARC DES SENTIERS-DU-MOULIN

Les Sentiers du Moulin et le Club Nordique du Moulin organisent des corvées de préparation des pistes de ski de fond pour la saison 2018-2019. Nous nous attaquerons aux secteurs près du chalet d'accueil le 21 octobre et le 18 novembre.

Si vous êtes intéressés à donner un coup de main, veuillez vous présenter au stationnement du parc des Sentiers-du-Moulin le matin des jours de corvée à 8 h 30 avec vos gants de travail. Il s'agit principalement de faire de l'élagage et du débroussaillage.

Si ces dates ne vous conviennent pas et que vous avez du temps libre à consacrer aux sentiers les jours de semaine, contactez directement Hugues Fournel au 418 849-9652, poste 2.

MAISON DES JEUNES



SEMAINE DES MAISONS DES JEUNES

Du 8 au 12 octobre prochain aura lieu la Semaine des Maisons des jeunes du Québec. Nous allons célébrer cette semaine avec plusieurs activités à la Maison des jeunes. De plus, nous ferons le lancement du nouveau logo des Maisons des jeunes de la Capitale-Nationale. Soyez à l'affût sur notre page Facebook et n'hésitez pas à partager la bonne nouvelle.

PROGRAMMATION AUTOMNE 2018

Nous vous présentons la programmation automne 2018. Les mercredis seront réservés au souper communautaire, durant lequel nous cuisinerons un repas différent chaque semaine avec les jeunes. Les jeudis, nous serons à la palestine de l'école Montagnac, bâtiment du lac, de 18 h à 19 h pour bouger et faire différents sports. Les mardis et vendredis seront réservés pour les activités à la Maison des jeunes ou hors MDJ. Vos jeunes peuvent ajouter notre profil d'animateurs sur Facebook (Anim MDJ Le Cabanon). Nous avons aussi une page Facebook (Maison des jeunes Le Cabanon) qui est plus destinée aux parents.

Aussi, une plage horaire est maintenant réservée aux jeunes de 5^e et de 6^e années (11-12 ans) de 15 h 30 à 17 h pour tous nos jours d'ouverture.

POUR NOUS JOINDRE :

418 841-0707 • mdjlecabanon@gmail.com • www.facebook.com/mdjlecabanon
Anim Mdj Le Cabanon (Profil FB)

LA SAISON DE SKI DE FOND APPROCHE À GRANDS PAS !

ENFANTS, ADULTES, VENEZ VOUS JOINDRE À NOUS !

(débutants – intermédiaires – avancés)

Séances d'entraînement sur le terrain de soccer de Lac-Beauport (jusqu'à l'arrivée de la neige)

Les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h, et les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30

SUPER PROMO SPÉCIAL 15^E ANNIVERSAIRE !

Inscrivez un nouveau membre et courez la chance de gagner votre inscription au club d'une valeur de 180 \$

Vous avez un enfant âgé de plus de 9 ans qui est membre du club ? Devenez membre vous aussi et il pourra vous accompagner aux séances de la présaison.

Pour informations supplémentaires, veuillez contacter clubskidumoulin@gmail.com



SKI DE FOND AUX SENTIERS DU MOULIN



PRÉVENTE DE BILLETS DE SAISON DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE

187 \$ + taxes

Gratuit pour les 12 ans et moins

418 849-9652 ou sentiersdumoulin.com



LES HABITATIONS ST-DUNSTAN

LA RELÈVE AU SEIN DE LA CORPORATION

Les Habitations St-Dunstan souhaite recruter de nouveaux membres au sein de sa corporation.

Qualités requises :

- Être résident de Lac-Beauport ;
- Être intéressé à travailler bénévolement à la qualité de vie des résidents et à leur bonheur de vivre ;
- Être disponible pour siéger aux assemblées de la Corporation à deux reprises au cours de l'année et pour participer à certaines activités socioculturelles.

Soumettre votre candidature au président des Habitations St-Dunstan, Monsieur Lucien Roy,

entre le 1^{er} octobre et le 15 décembre 2018, en fournissant vos coordonnées et un court texte expliquant vos motivations par courriel à lacb@ccapcable.com

Être accepté par l'Assemblée générale spéciale de la Corporation des Habitations St-Dunstan qui aura lieu le 17 octobre 2018, ou à l'Assemblée générale annuelle du 19 décembre 2018.

Pour plus d'information, contactez Monsieur Lucien Roy au 418 849-6938.

Nous attendons votre candidature !

*Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



VRSB
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

GREFFE DE
PIERRE CLAVET
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

418 849-2657 - LAC-BEAUPORT

Me Hélène Bergeron
Notaire et conseillère juridique

19, chemin des Mélézes
Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2
tél: (418) 849-7797
fax: (418) 849-8765
courriel: notaire@helenenotaire.com

Plomberie Gagnon.ca
418-802-0898

Estimation gratuite
Inspection par caméra
Service Urgence

CMMTQ
Licence RBQ : 5723-3355-01

- Entretien / Réparation
- Rénovation / Modifications
- Débouchage / Installation de Drains
- Pompes / Puits
- Chauffe-eau
- Installation neuve
- Dégel de tuyauterie
- Système de filtration
- Clapet anti-refoulement
- Installation Lave-vaisselle



conseil municipal

<p>Michel Beaulieu Maire Préfet de la MRC de La Jacques-Cartier</p>		<p>MRC de La Jacques-Cartier Sécurité civile Sécurité publique Ressources humaines mbeaulieu@lacbeauport.net</p>
<p>Hélène Bergeron Conseillère - District 1</p>		<p>Protection contre l'incendie Les Habitations St-Dunstan hbergeron@lacbeauport.net</p>
<p>Alice Dignard Conseillère - District 2</p>		<p>Urbanisme, permis et inspections Finances et administration Pacte d'amitié Les Habitations St-Dunstan adignard@lacbeauport.net</p>
<p>Guy Gilbert Maire suppléant Conseiller - District 3</p>		<p>Développement économique et touristique Infrastructures de loisirs Ressources humaines ggilbert@lacbeauport.net</p>
<p>Lucie LaRoche Conseillère - District 4</p>		<p>Sports, loisirs, événements, culture et vie communautaire Société des Sentiers du Moulin et Le Lasallien llaroche@lacbeauport.net</p>
<p>Katy Duclos Conseillère - District 5</p>		<p>Environnement et développement durable Communications Histoire et patrimoine Transport collectif kduclos@lacbeauport.net</p>
<p>François Girard Conseiller - District 6</p>		<p>Travaux publics, équipement municipal Sécurité routière Greffé et affaires juridiques fgirard@lacbeauport.net</p>

bibliothèque

Horaires réguliers de la bibliothèque

Lundi : 19 h à 20 h 30	Vendredi : Fermée
Mardi : 13 h à 16 h et 19 h à 20 h 30	Samedi : 10 h à 16 h
Mercredi : 19 h à 20 h 30	Dimanche : 13 h à 16 h
Jeudi : 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h	Bonne lecture à tous ! bibliothequeecin@lacbeauport.net

Prenez note que la bibliothèque sera fermée le lundi 8 octobre pour l'Action de grâce.

séance du conseil

Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu les lundis 5 novembre, 3 et 10 décembre 2018 à 19 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire situé au 46, chemin du Village.

heures d'ouverture mairie

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 13 h.

La mairie sera fermée le lundi 8 octobre pour l'Action de grâce

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1

Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.quebec

Collecte des matières résiduelles	poste 246
Demande d'accès à l'information	poste 238
Fosses septiques	poste 248
Permis et inspections	poste 222
Taxation/évaluation	poste 226
Travaux publics	poste 243

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

50, chemin du Village • Tél. : 418 849-7141

Bibliothèque	poste 282
Inscriptions aux activités	poste 244

piscine municipale

78, chemin du Brûlé

Tél. : 418 849-7141, poste 2, option 4



Police MRC de La Jacques-Cartier, Sûreté du Québec

1045, boulevard du Lac

Tél. : 310-4141

urgence

Urgence	9-1-1
Urgence aqueduc/égout	418 849-5050
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
Hydro-Québec Pannes et urgences	1 800 790-2424
SOPFEU (Incendies de forêt)	1 800 463-3389
RECHERCHE ET SAUVETAGE AÉRIEN ET MARITIME	
• Aérien	1 800 267-7270
• Maritime	1 800 464-4393



PARUTION D'OCTOBRE :
2 NOVEMBRE 2018
DATE DE TOMBÉE :
18 OCTOBRE 2018



Suivez-nous sur Facebook

info@lacbeauport.net
www.lac-beauport.quebec